MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général pour l'administration

Service d'infrastructure de la Défense

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

DISPOSITIONS GENERALES

Additif

Maitre de l'ouvrage :

ETAT – MINITERE DES ARMEES

Service d'infrastructure de la Défense Ile-de-France

Objet du marché :

Versailles – Quartier Gribeauval

STAT – Construction du bâtiment PERICLES

DISPOSITIONS GENERALES

1.3 Délai d'exécution

Le délai d'exécution est de 6 mois, période de préparation comprise (1 mois).

La période de préparation est de 1 mois séparée en deux phases : une première de 7 jours s'achevant par la réunion de lancement de l'opération durant laquelle le titulaire doit remettre l'ensemble des documents listés au § 3.2.1.1 ci-dessous ; et une seconde d'un mois pour les études d'exécution qui doit s'achever par la validation sans réserve de l'ensemble des études d'exécution et le franchissement de la revue d'acceptation des études (cf. § 3.2.1.5). Tout retard dans le franchissement de ce jalon conduira de facto à une réduction du délai de travaux alloué pour cette opération.

Les différents jalons du présent lot sont les suivants :

Jalon	Libellé	Echéance
J1	Fourniture des livrables attendus pour la réunion de lancement, planning	T0 + 7 jours
J2	Validation des études d'exécution / revue synthèse finale Revue d'acceptation des études	T0 + 1 mois
J3	Mise à disposition électricité définitive	T0 + 5 mois
J4	Fourniture des DOE complets + dispense des formations pour équipements spécifiques	T0 + 5,5 mois
J5	Réception	T0 + 6 mois

A titre d'information, les jalons des marchés initiaux (lot 1,3,4) sont les suivants :

Jalon	Libellé	Lot(s) concernés	Echéance
J1	Fourniture des livrables attendus pour la réunion de lancement	TOUS	23/10/2025
J2	Début des études d'exécution	TOUS	23/10/2025
J3	Visite d'inspection commune	TOUS	30/10/2025
J4	Réunion d'interfaces commune à tous les lots	TOUS	06/11/2025
J5	Validation sans observations de la G3	Lot 1	20/11/2025
J6	Réunion de synthèse finale	TOUS	23/12/2025
J7	Validation de tous les documents d'exécution sans observation	TOUS	09/01/2026
J8	Revue d'acceptation des études	TOUS	09/01/2026
J9	Mise à disposition des installations de chantier + raccordement aux réseaux / PV de conformité / Mise en place du compte prorata	Lot 4	09/01/2026
J10	Livraison de la plateforme de travail	Lot 4	09/02/2026
J11	Piste périphérique pour manutention	Lot 4	09/02/2026
J12	Mise hors d'eau hors d'air partie tertiaire – Mise à disposition de bâtiment au lot TCE	Lot 1	09/06/2026
J13	Mise à disposition de la gaine d'ascenseur	Lot 1	09/08/2026
J14	Mise hors d'eau hors d'air partie atelier – Mise à disposition de bâtiment au lot TCE	Lot 1	09/10/2026
J15	Mise à disposition électricité définitive	Lot 2	09/04/2027
J16	Fourniture des DOE complets + dispense des formations pour équipements spécifiques	TOUS	23/04/2027
J17	Réception globale	TOUS	09/05/2027

Les titulaires des lots 1 (gros œuvre), 3 (ascenseur) et 4 (VRD) sont impactés par la remise en consultation du présent lot.

Dans la mesure du possible, le titulaire fera son maximum pour s'adapter aux besoins des autres titulaires, en attente des éléments du présent lot, afin de répondre aux exigences initiales de l'opération.

1.6 Plans joints au marché

Les pièces techniques constitutives du marché sont au nombre de 108 comprenant des pièces écrites contractuelles et non contractuelles, des annexes contractuelles, des pièces graphiques contractuelles et non contractuelles, un pièce-jointe.

2.2 Etudes fournies

Les études mises à disposition ne sont pas contractuelles et devront être reprises par le titulaire.

Le nouveau Titulaire prendra connaissance des études existantes mais s'engage à vérifier leur conformité avec les règlements en vigueur. Il devra produire ses propres notes de calculs ou ajustements pour garantir la pérennité et la conformité de l'ouvrage aux dispositions contractuelles, sans pouvoir invoquer les éventuelles erreurs ou manquements des études antérieures comme justificatifs pour solliciter une modification des délais ou du coût du marché.

3.1.1 Vérification des documents

Suppression de ce qui a trait à la maquette numérique. (cf CCTP DG)

Le titulaire du lot 02 TCE sera responsable de la production et de la fourniture du DOE finalisé.

3.1.2 Mesures

Suppression de ce qui a trait à la maquette numérique. (cf CCTP DG)

En fin d'opération, chaque titulaire du présent lot s'engage à fournir ses DOE sous format numérique permettant l'intégration complète au jumeaux numériques.

3.2.1.6

Réunion de chantier les mardis 9h.

3.2.5 Gestion des interfaces

Le nouveau Titulaire devra impérativement prendre en compte et utiliser les réservations effectuées par le Lot1 gros œuvre conformément aux études d'exécution initiales, dès lors que celles-ci sont compatibles avec les ouvrages et équipements à mettre en œuvre dans le cadre du présent marché. Il appartiendra au Titulaire de procéder, préalablement à toute intervention, à la vérification sur site de la localisation, des dimensions, de la conformité et de l'état des réservations existantes.

Le titulaire devra adapter ses ouvrages et ses modes de mise en œuvre aux réservations existantes et ne pourra prétendre à aucune plus-value du fait de leur utilisation.

Ainsi, contrairement à ce qui est écrit dans le CCTP DG, les éventuelles réservations complémentaires à effectuer dans le GO et dans les maçonneries sont à la charge du présent Titulaire et sont réputées

intégrées dans son offre. Les calfeutrements sont également à la charge du présent Titulaire pour les nouvelles réservations. Pour les réservations existantes, le principe du CCTP DG s'applique.

4..2.6 Responsabilité

Le Titulaire prendra connaissance des études existantes mais s'engage à vérifier leur conformité avec les règlements en vigueur. Il devra produire ses propres notes de calculs ou ajustements pour garantir la pérennité et la conformité de l'ouvrage aux dispositions contractuelles, sans pouvoir invoquer les éventuelles erreurs ou manquements des études antérieures comme justificatifs pour solliciter une modification des délais ou du coût du marché.

Les plans du DCE établis par le titulaire initial faisaient l'objet d'observations (VAO). Le Titulaire est invité à se référer aux modifications et différentes observations apportées.

5.4 Installations de chantier

Location de la base vie à prévoir dans le compte prorata géré par lot 4.